

Cotes extrêmes : R

2 R - Organisation de l'armée : justice militaire (fonds du Conseil de guerre).

Date de l'unité documentaire : 1876-1914

Description physique : Métrage linéaire : 4,75 ml

Origine : Etat-Major du XIe corps d'armée. Conseil de guerre

Biographie ou histoire

Le fonds du conseil de guerre du XIe corps d'armée, versé par le Service historique de l'armée de terre, nous provient de l'Etat major.

La loi du 13 brumaire an V établit un Conseil de guerre dans chaque division territoriale et chaque division d'armée. C'est le dernier texte d'une longue série de lois portant sur l'organisation des juridictions militaires et la mise en place d'un personnel spécialisé. Ceci jusqu'en 1928, date à partir de laquelle les Conseils de guerre deviennent des tribunaux militaires permanents et pourront être présidés par un magistrat civil, derniers à subsister après la dissolution des tribunaux maritimes.

On notera que le conseil de guerre ne statue pas sur l'action publique : un différend opposant civils à militaires est de la compétence des tribunaux civils.

Informations sur les modalités d'entrée

Versement

Présentation du contenu

Ce petit fonds du Conseil de guerre, appartenant à la sous-série réglementaire 2 R Organisation de l'armée, couvre les années 1876, 1884, 1897 puis la période 1911-1914. Ces archives de justice militaire sont intégrées à la section « déserteurs et réfractaires » et consistent en des registres de jugements et des dossiers de procédure complets. Cette soixantaine d'articles forme un petit ensemble très cohérent et très riche en renseignements contenus dans les dossiers des jugements. Les affaires traitent de désertion, de désobéissance, d'insoumission, de vol, ivresse ou outrages.

Mode de classement

Déserteurs et réfractaires

- Conseil de guerre (classé par type de document : registres, dossiers de procédure puis par année).

Statut juridique

Statut juridique : Archives publiques

Communicabilité

Partiellement communicable

Conditions d'utilisation

Reproduction libre sauf impossibilité matérielle

Liens

Consulter l'inventaire

Sources complémentaires

Sources internes

1. Aux Archives départementales de Loire-Atlantique

- La sous-série 3 U pour le tribunal de Savenay puis Saint-Nazaire dont on trouvera en correctionnel les jugements de conseils de guerre pour Saint-Nazaire (1807-1813)

- La sous-série 120 J fonds de l'inscription maritime pour le tribunal maritime

- La sous-série 5 K Conseil de préfecture et conseil interdépartemental pour des affaires opposant des civils à l'armée

- La sous-série 4 R Garde nationale et autres corps spéciaux pour les procès-verbaux du Conseil de révision pour 1870 (section Garde nationale mobilisée)

Sources externes

2. Au Service historique de l'armée de Terre- On trouvera les dossiers de procédure postérieurs à 1914.

Bibliographie

Bibliographie sommaire sur les institutions militaires de la France de 1800 à 1940 et les régions militaires :

- BERNARD (Gildas), Répertoire numérique de la série R (affaires militaires 1800-1939), Troyes, Archives départementales de l'Aube, 1970, p. 13-112.